



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

LA LETTRE DE L'ÉPARGNE

»» N°41

Mars 2025

Scrutin ASA
du 31 mars
au 4 avril
2025

Élection de l'Administrateur représentant les Salariés Actionnaires (ASA)

Une charte éthique, comme juge de paix, à vous de voter.



Nadia Zak Calvet, présidente du conseil de surveillance du FCPE Orange Actions,
déléguée syndicale centrale adjointe CFDT

ÉDITO Une signature de la charte Éthique, pour restaurer la confiance, un engagement nécessaire !

Pour tenir compte du délibéré de la cour d'appel rendu le 10 décembre 2024 confirmant l'annulation du 2nd tour de la préconsultation des porteurs de parts du FCPE* Orange Actions (février 2024), prononcée en 1^{re} instance par le tribunal de commerce de Nanterre le 3 mai, la direction s'est concertée avec les candidats pour organiser certes un second tour selon le règlement initial** tout en proposant une charte éthique pour garantir une élection loyale et équitable.

Signer cette charte éthique, la CFDT et l'AASGO l'ont proposée pour apaiser le climat social et éviter les litiges juridiques contre productifs. Mais la CFE-CGC a refusé.

Domage, encore une occasion ratée pour sécuriser le bon déroulement du scrutin. Peu importe, les équipes CFDT, fières de leurs valeurs, et moi-même en qualité de candidate, nous respecterons sans tricher les directives pour que le scrutin se déroule correctement sans propagande électorale du 31 mars au 4 avril au moment de voter !

Nous ferons une campagne du lundi 3 mars 2025 9h au samedi 29 mars 2025 minuit comme stipulée par la direction. Nous vous invitons nombreux à nous suivre et venir nous rencontrer lors des opérations de visibilité sur les sites et sur les différents [canaux de diffusion, réseaux sociaux](#).



*FCPE : Fonds Commun de Placement d'Entreprise. **Pour rappel, le règlement électoral est une décision unilatérale même s'il a fait l'objet d'une concertation.

Pour qui voter ?

Un binôme de confiance et intègre pour vous représenter au sein du conseil d'administration d'Orange :

Au regard de nos parcours professionnels, nous vous proposons de mettre notre expérience et synergie pour servir vos intérêts au sein du conseil d'administration. Lors du renouvellement des membres du conseil de surveillance du FCPE Orange Actions*, vous nous avez conforté en votant majoritairement pour la CFDT et l'AASGO.

Pour ce nouveau scrutin, nous vous sollicitons de nouveau pour voter pour notre binôme légitime et expérimenté.

Nadia Zak-Calvet

Titulaire

Déléguée syndicale centrale adjointe CFDT en charge de l'épargne salariale et de l'actionariat salarié.
Présidente du Conseil de surveillance, Présidente du Conseil de surveillance FCPE Orange Actions depuis 2018.
Membre des conseils de surveillance du PEG et du PERCO.
Membre des associations historiques (AASGO/ ACSED).
Secrétaire adjointe du comité groupe monde.
Membre du bureau du comité groupe européen.
Membre de l'alliance internationale UNI Orange.
Administratrice de sociétés certifiée Sciences-Po.
Membre de l'Institut Français des Administrateurs.



Marc Maouche

Remplaçant

Délégué Régional d'Orange en Normandie.
Président de l'AASGO depuis 2015.
Membre fondateur de l'AASGO en 1997.
Membre élu du conseil de surveillance du FCPE Orange Actions.
Administrateur d'Orange Participations.
Administrateur de sociétés certifié Sciences-Po.
Membre de l'Institut Français des Administrateurs.
Membre de l'ASCEID (Amicale des Cadres Supérieurs et Dirigeants d'Orange).
Ancien président du Conseil de Surveillance du FCPE Orange Actions.
Ancien Administrateur d'Orange SA représentant des actionnaires salariés.
Ancien membre du conseil supérieur de la Participation.